

## VILLE DE NOISIEL

DIRECTION GENERALE ADJOINTE/SERVICE URBANISME / POLITIQUE DE LA VILLE/SECTEUR  
URBANISME

ARR2020\_ 0172

ARRÊTÉ

**OBJET : AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA SOCIÉTÉ "EIFFAGE CONSTRUCTION HABITAT" AU 6 RUE MARCELIN BERTHELOT À NOISIEL (77186) DU 7 AOÛT 2020 AU 30 JUIN 2021**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,  
VU le Code de la route,  
VU le Code de la Voirie Routière,  
VU l'arrêté municipal du 12 juillet 1985, portant création d'un droit de voirie pour l'occupation du domaine public,  
VU le permis de construire PC 077 337 16 00008 accordé en date du 28 décembre 2016 à ADOMA,

**CONSIDÉRANT** la demande d'occupation de la voirie du 6 août 2020 de la société « Eiffage Construction Habitat » (RCS Nanterre 408063436) sise 19 rue Mozart - à Cichy - Hauts-de-Seine (92587), représentée par Mme Hafida TOUGHRANI,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'installer des barrières de protection pour favoriser le passage piéton de 8 m<sup>2</sup> au droit du 6 rue Marcelin Berthelot à NOISIEL (77186), du 07 août 2020 au 30 juin 2021,

**CONSIDÉRANT** que la société « Eiffage Construction Habitat » sise 19 rue Mozart - à Cichy - Hauts-de-Seine (92587), représentée par Mme Hafida TOUGHRANI, est l'entreprise chargée des travaux consécutifs au permis de construire PC 077 337 16 00008 accordé en date du 28 décembre 2016,

**CONSIDÉRANT** que cette autorisation peut être donnée sous réserve que soient respectés les droits des usagers de la voie publique,

ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** La Société « Eiffage Construction Habitat » sise 19 rue Mozart - à Cichy-Hauts-de-Seine (92587), représentée par Mme Hafida TOUGHRANI,, est autorisée à installer des barrières de protection pour favoriser le passage piéton de 8 m<sup>2</sup> au droit du 6 rue Marcelin Berthelot à NOISIEL (77186), du 07 août 2020 au 30 juin 2021, selon le plan joint en annexe.

1/3



# VILLE DE NOISIEL

Suite de l'arrêté n° ARR2020\_ **0 1 7 2**

Portant « Autorisation d'occupation du domaine public pour la société "Eiffage Construction Habitat" au 6 rue Marcelin Berthelot à Noisiel (77186) du 7 août 2020 au 30 juin 2021 »

**ARTICLE 2** : L'installation des protections est placée sous la responsabilité de l'entreprise pétitionnaire. Elle sera conforme à la réglementation en vigueur, en particulier en matière de protection du public.

**ARTICLE 3** : Le stationnement et l'arrêt des camions en attente sera interdit sur la rue Marcelin Berthelot .

**ARTICLE 4** : L'occupation du domaine public pourra être modifiée par l'autorité de police, en fonction des nécessités de la libre circulation publique.

**ARTICLE 5** : La présente autorisation est précaire et révoquable à tout moment.

**ARTICLE 6**: La présente autorisation ne donne pas lieu à la perception d'une redevance forfaitaire pour occupation du domaine public de la voirie, par la société « Eiffage Construction Habitat » sise 19 rue Mozart - à Clichy - Hauts-de-Seine (92587), au vu de la nécessité imposée par la Commune de Noisiel de sécuriser les lieux présentant un danger pour la population.

**ARTICLE 7** : Le nettoyage et la remise en état des lieux sont placés sous la responsabilité du demandeur.

**ARTICLE 8** : La Commune ne pourra être tenue pour responsable des accidents ou incidents survenant du fait de cette installation.

**ARTICLE 9** : Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- Bénéficiaire de la présente autorisation,
- Commissaire de police du Val Maubuée,
- Commandant de la brigade des sapeurs pompiers de Lognes,
- La RATP,
- SIETREM,
- Le Centre des Finances Publiques,
- La Police Municipale,
- Direction des Finances et des Marchés Publics,
- Services Techniques,
- Service Urbanisme,

chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 10** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux (2) mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 11** : Le présent arrêté est rendu exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

2/3



Envoyé en préfecture le 13/08/2020

Reçu en préfecture le 13/08/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 077-217703370-20200811-ARR2020\_0172-AR

# VILLE DE NOISIEL

Suite de l'arrêté n° ARR2020\_ **0172**

Portant « Autorisation d'occupation du domaine public pour la société "Eiffage Construction Habitat" au 6 rue Marcelin Berthelot à Noisiel (77186) du 7 août 2020 au 30 juin 2021 »

Fait à Noisiel, le **11 AOUT 2020**

Le Maire,  
Pour le Maire empêché et par suppléance,  
le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire



Sithal Tieng

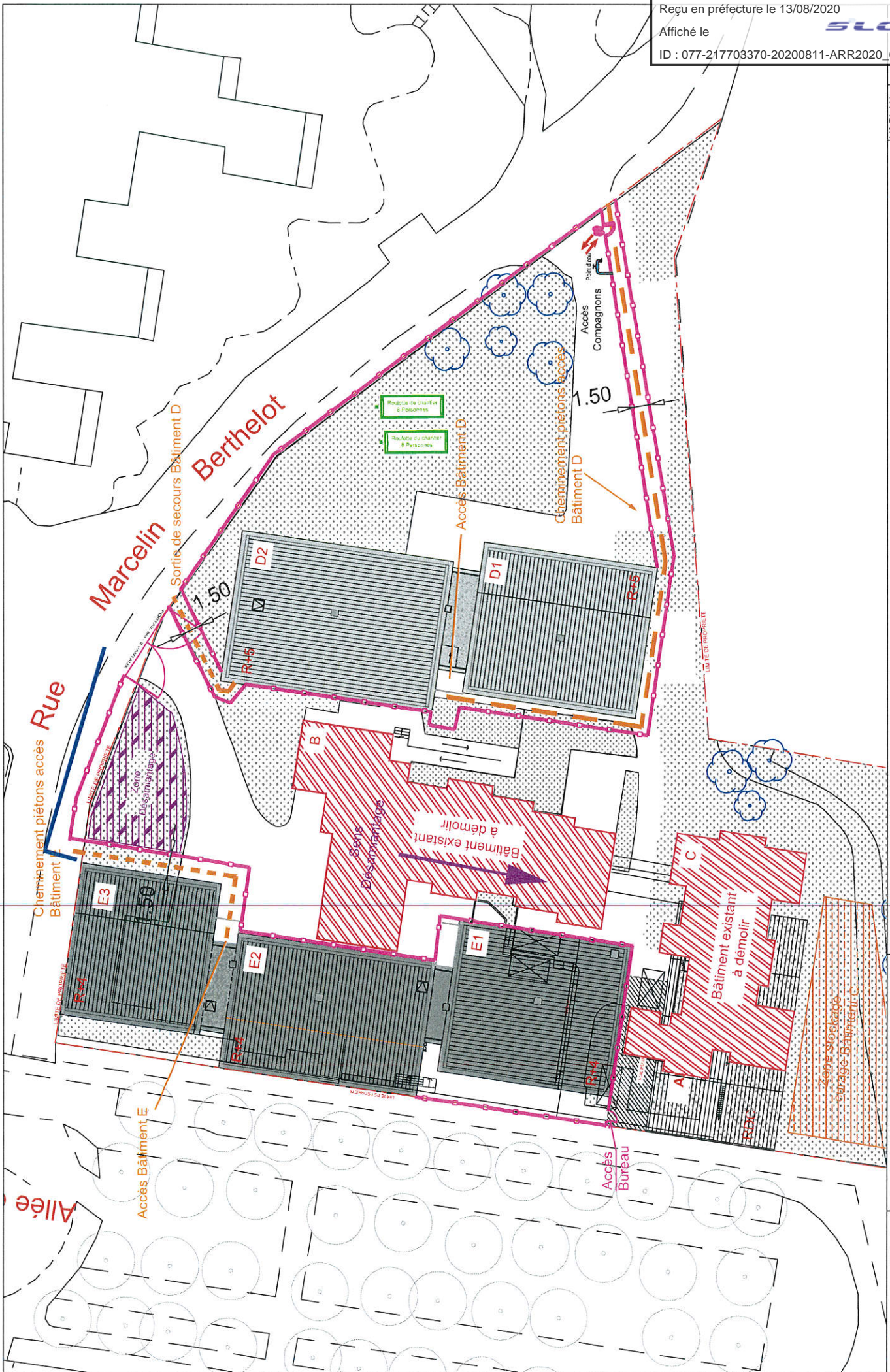
Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le **13 AOUT 2020**  
Affiché en Mairie le **13 AOUT 2020**  
Publié au Recueil des Actes Administratifs le **13 AOUT 2020**  
Notifié le **13 AOUT 2020**

3/3







N° PLAN  
-  
indice **D**

15/06/2020

==== Foyer en résidence sociale de 24 lgts - Noisiel =====  
**DESAMIANTAGE BATIMENT B**

**PRINCIPE D'INSTALLATION DE CHANTIER**





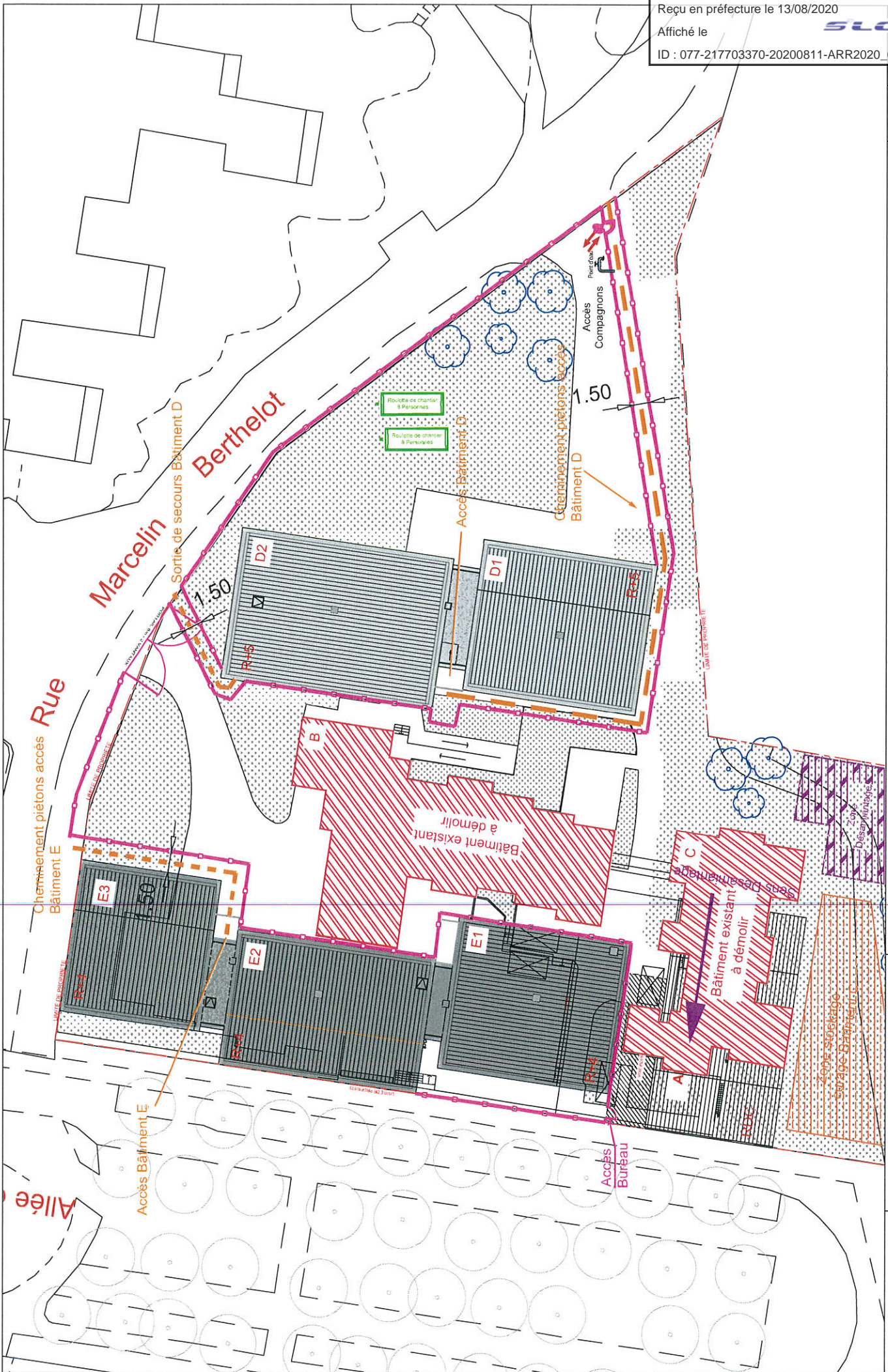
Envoyé en préfecture le 13/08/2020

Reçu en préfecture le 13/08/2020

Affiché le

SLOX

ID : 077-217703370-20200811-ARR2020\_0172-AR



N° PLAN  
-  
indice **D**

15/06/2020

==== Foyer en résidence sociale de 241gts - Noisiel ====  
**DESAMIANTAGE BATIMENT C**

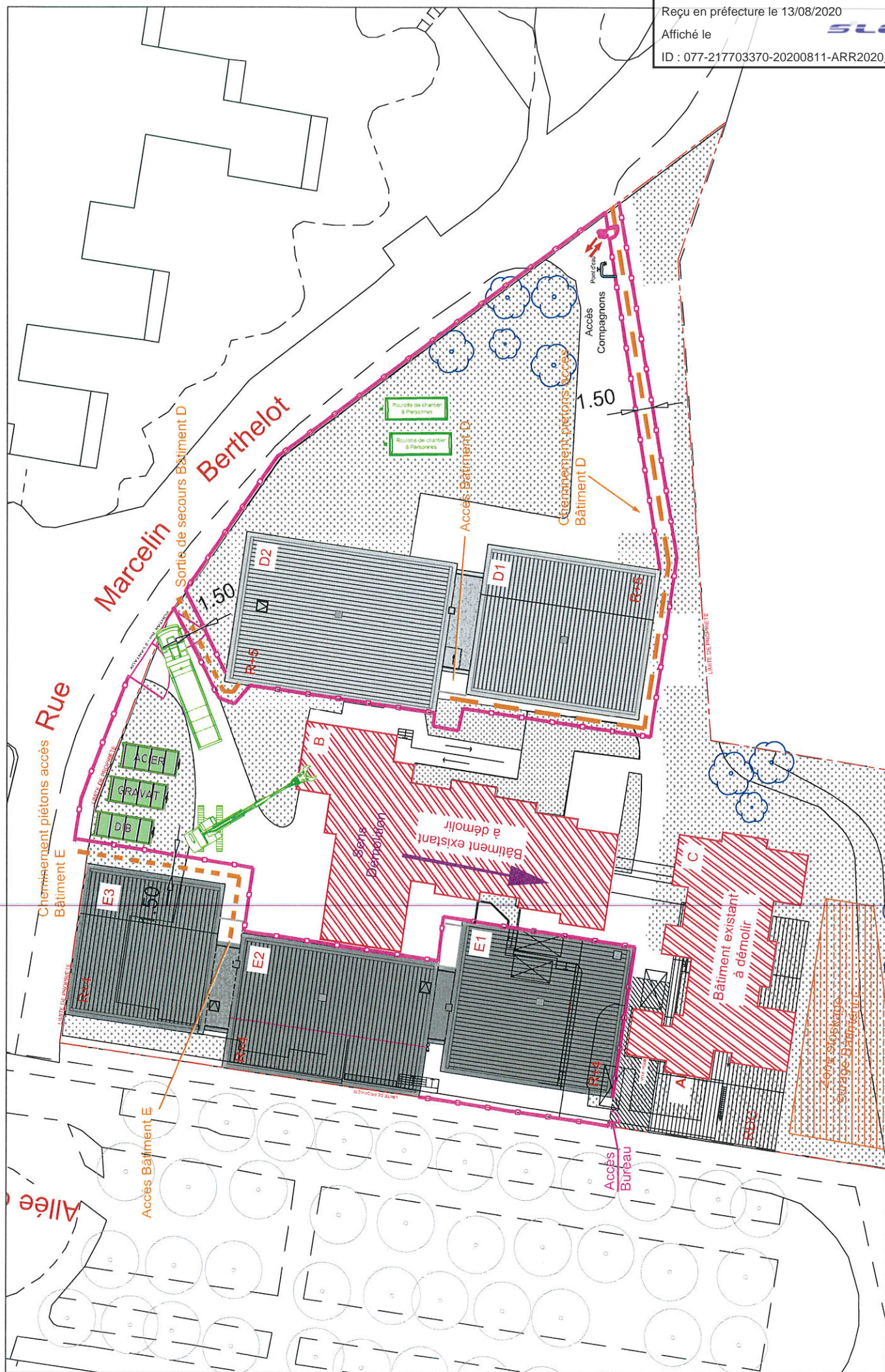
**PRINCIPE D'INSTALLATION  
DE CHANTIER**





==== Foyer en résidence sociale de 24 lits - Noisiel =====  
**DEMOLITION BATIMENT B**

**PRINCIPE D'INSTALLATION  
DE CHANTIER**



Cheminement piétons accès Bâtiment E

Sorties de secours Bâtiment D

Routage de chantier à Personnes

Accès Bâtiment D

Cheminement piétons accès Bâtiment D

Accès Bureau

Accès Bâtiment E

Sols Démolition

Bâtiment existant à démolir

Bâtiment existant à démolir

Sols stockés sur site

Surfaces Bâtiments

Rue Marcelin

Rue Berthelot

Allée

1.50

1.50

1.50

D2

D1

E3

E2

E1

A

B

C

ACER

GRAVAT

DB

DB

DB

DB

DB

DB

DB

DB

DB

DB

DB

DB

DB

DB



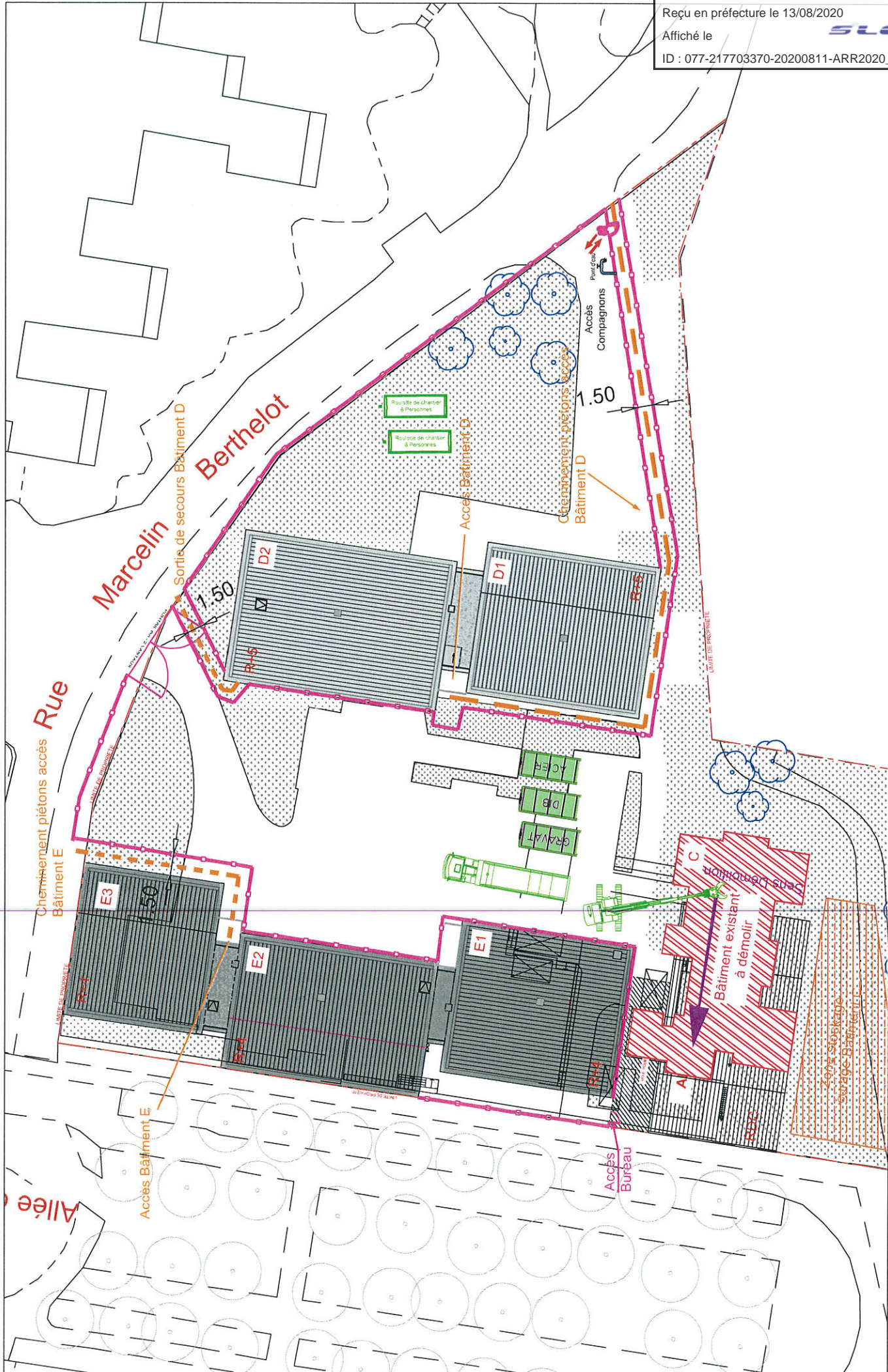
Envoyé en préfecture le 13/08/2020

Reçu en préfecture le 13/08/2020

Affiché le

ID : 077-217703370-20200811-ARR2020\_0172-AR

**SLO** 4



N° PLAN  
-  
indice **D**

15/06/2020

----- Foyer en résidence sociale de 241lits - Noisiel -----  
**DEMOLITION BATIMENT C**

**PRINCIPE D'INSTALLATION  
DE CHANTIER**

**EIFFAGE**  
CONSTRUCTION